

## Communiqué de presse de l'ADTC

Grenoble, le 22 septembre 2014

### **Amputation de la ligne Transisère 6020 Le Conseil général de l'Isère reste sourd**

Le rassemblement contre cette amputation organisée par l'ADTC ce lundi 22 septembre à l'arrêt Hôtel de Ville de Grenoble a rassemblé de nombreux usagers et des élus de toutes les communes parcourues par la ligne de Grenoble à Crolles, dont la conseillère générale de Saint Ismier, les maires de Montbonnot Saint Martin, Saint Ismier et Saint Nazaire les Eymes et les adjoints aux déplacements de Grenoble et Crolles.

Le cortège s'est ensuite rendu au Conseil général où les élus et les représentants des usagers ont été reçus après ¾ d'heure d'attente par la vice-présidente de la commission Transports.

Les élus ont dit leur indignation de cette décision aberrante prise sans aucune concertation en catimini au lendemain des municipales.

Dans ces tentatives de justification approximative, le Conseil général ne prend en compte que les usagers de la 6020 franchissant la frontière entre la Métro et le Grésivaudan montrant son mépris pour la moitié des utilisateurs.

Sur le principe absurde posé par le Conseil général de limitation à l'accès des Transports publics à Grenoble, nous suggérons d'arrêter le tram E à la Porte de France, le tram B à Grand Sablon, etc.

L'ADTC a rappelé ces nombreuses demandes restées sans suite, faites depuis 10 ans pour l'amélioration de la ligne 6020, ligne structurante aux dires mêmes du Conseil général, dont le potentiel d'usagers est identique à celui des lignes de tram C ou E vu la population à desservir.

**L'ADTC réitère sa demande de retour immédiat à l'itinéraire normal et antérieur au 22 septembre de la ligne 6020 de Crolles le Coteau à Grenoble Gares.**

